



Information concernant le métier de notaire

Par **yannick**, le **25/11/2008** à **18:30**

bonjour,rnrnje suis élève de première STG au lycée Blaise Pascal à Orsay en Essonne et dans le cadre de ma scolarité je dois présenter mon projet professionnel.rnrnMa professeur de communication nous as demandé de répondre à quelques questions pour commencer et je bloque un peu ne sachant pas où trouver les réponses à mes questions je les poste donc ici en espérant avoir des réponses à mes questions ou tout du moins quelques adresses où je pourrait trouver réponses:rnrn1) Quels sont les avantages/inconvénients de ce métier? les conditions de travail?rn2) Quels sont les qualités nécessaires pour devenir notaire?rn3) Quels sont les perspectives d'avenir et les débouchés de ce métier?rn4) Quels sont les évolutions de carrières possibles?rn5) Quel est le salaire d'un notaire?(si possible le plus petit et le plus grand salaire de notaire possible)rnrnje vous remercie d'avance et vous souhaite une bonne fin de journée ou de soiréern=Y.C

Par **Tisuisse**, le **25/11/2008** à **22:41**

Puisque vous étudiez à Evry, donc en région parisienne, je vous conseil vivement 3 pistes :rn- un notaire local qui accepterait de vous répondre,rn- la chambre des notaires de l'Essonne, à Evry,rn- la chanbre interdépartementale des notaire en Ile de France, à Paris, dont voici le site : <http://www.paris.notaires.fr/>rnrnCe qui me surprends c'est que, parmi les questions que vous posées, pas une seule concerne la formation, les diplômes, le niveau des connaissances générales et professionnelles. Par contre, des question sur les salaires, les émoluments, les conditions de travail, etc. rien sur la motivation. Pensez-y aussi car c'est incontournable de l'ensemble de la vie du notaire. rnrnEnfin, sachez qu'au XIXe siècle, le notaire, tout comme le curé du village et l'instituteur, étaient des notables des villages car ils savaient lire et écrire. Ils détenaient "la connaissance, le savoir". Ils étaient donc consultés sur tous les problèmes

touchant la vie du village, ils étaient écoutés et suivis dans leurs conseils.rnrnBonne chance et bon courage.

Par **yannick**, le **26/11/2008** à **16:06**

merci je tiens à dire que les questions ne proviennent pas de moi directement mais de a prof de communication. en effet, j'ai d'autres multitudes de questions mais j'attend de rencontrer un notaire ou un clerc pour les poser =)